

Le petit Villarsois

Le magazine d'information de la commune de Villars

Juin 2026



Image : Thomas Sampietro

Budget 2026 et projets

p.5-6-7



Les associations à l'honneur

p.9-10-11-12



Portraits

p.14-15



MAIRIE DE VILLARS

Ouverte au public
du lundi au jeudi de 9h à 12h et le
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 90 75 40 01
www.villars-en-provence.fr

LA POSTE DE VILLARS - du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE DE VILLARS - les mercredis et vendredis
de 15h30 à 17h30

LE LIEN - bus intercommunal itinérant de services publics

le 27 mai et le 24 juin de 13h30 à 16h30 devant la Poste

06 42 21 53 28 | 06 20 25 06 77 | 07 85 10 33 80

Infos pratiques

POMPIERS _____ 18

GENDARMERIE _____ 17

HÔPITAL D'APT _____ 04 90 04 33 00

EAU SUEZ _____ 09 77 40 11 36

ASSAINISSEMENT CCPAL _____ 06 76 98 75 77

DECHETTERIE D'APT _____ 04 90 04 03 95

RECYCLERIE D'APT _____ 06 83 49 55 90

Commerçants

La Boulangerie 04 90 75 43 05

Restaurant La Fontaine 04 90 75 48 55

La Table de Pablo 04 90 75 45 18

Déborah Esthétique 06 65 90 86 39

Le Bar des amis 04 90 75 01 77

Artisans

TRT garage 06 32 19 62 41

Sallier électricité 06 61 84 60 27

Ruiz multiservices 06 77 15 32 63

Paysagiste Gigante 06 03 02 34 20

Tailleur de pierres 06 88 61 39 50

BG construction 06 45 84 06 18

DK par K 07 70 70 94 61

Alarme Protect 06 05 97 79 37

Scierie la Bernadette 07 72 30 79 51

Maçonnerie Llamas 07 78 05 00 17

Maçonnerie Natola 06 70 22 46 90

Agriculteurs (en vente directe)

Richard Guigou – cerises de table

Château St Pons – vins blanc/rosé/rouge

Joris Villalba – produits de la ruche

Zak-Emmanuel Bou Dagher – maraîchage biologique

Vivien Dupuy – cerises, jus d'abricots

Michel Tort et Martine Jauffre – fromages de chèvre

Santé

Marlène Jean aide soignante 07 77 39 65 37

Contactez-nous pour apparaître ici

PERMANENCE DE CONSEIL ARCHITECTURAL

Les premiers jeudis de chaque mois à partir de 14 h sur rdv (inscription
en mairie)

Le mot du Maire

Chères Villarsoises, chers Villarsois,

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à vous exprimer lors des élections municipales. Avec une participation remarquable de 77 %, bien supérieure à la moyenne nationale, vous avez une nouvelle fois démontré votre attachement profond à la vie démocratique locale et à l'avenir de notre village.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Fidèles à nos engagements, nous avons agi sans attendre. Ainsi, plusieurs mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre :

- Les hameaux sont pleinement réintégrés dans la vie communale : la communication municipale est désormais affichée sur chaque panneau dédié.
- La fiscalité locale a été revue à la baisse, notamment s'agissant de l'impôt foncier non bâti.
- Une part significative du budget communal est désormais orientée vers l'investissement, afin de redynamiser le village et d'offrir davantage de services à tous.
- La sécurité aux abords du stade sera renforcée grâce à une charte de coopération construite avec les services de la gendarmerie nationale.
- La fête votive fait son grand retour, portée par la municipalité, le comité des fêtes et l'ensemble des bénévoles engagés.

Grâce à une équipe municipale soudée et mobilisée, nous avons fait le choix d'agir, pour répondre concrètement à l'élan que vous avez exprimé.

Je souhaite également saluer le dynamisme de nos associations, véritables piliers de la vie locale. Les événements organisés ces derniers mois en sont une illustration vivante et réussie. Nous encourageons toutes les associations à se rapprocher de la mairie afin de valoriser leurs initiatives et les partager avec l'ensemble des habitants.

Dans ce numéro du petit Villarsois, vous trouverez un retour sur ce début d'année 2026, ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux 2025. Un agenda des événements à venir vous est également proposé en fin de bulletin.

Dans un souci de proximité et d'information renforcée, la parution évolue : Le petit Villarsois sera désormais publié trois fois par an, au lieu de deux. Chaque numéro sera également disponible en ligne sur le site de la mairie, afin d'en faciliter l'accès à tous.

Parce que la proximité est au cœur de notre action, un référent par hameau a été mis en place. Ce dispositif vise à renforcer l'écoute, le dialogue et la réactivité face aux besoins du quotidien.

Soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale demeure pleinement à votre écoute et à votre disposition.



Les élections municipales du 15 mars 2026 ont porté à la Mairie de Villars un nouveau conseil dont voici la composition :

Sur la liste S'unir pour Villars

Thomas Sampietro - Maire

Hugues Leroyer - 2ème adjoint

Tristan Musso - 4ème adjoint

Benoît Sautel - conseiller municipal

Nicolas Remiche - conseiller municipal

Thomas Célié - conseiller municipal

Romain Nicole - conseiller municipal

Corinne Balazun - 1ère adjointe

Marlène Jean - 3ème adjointe

Christine de Kerviler - conseillère municipale

Magali Vanel - conseillère municipale

Sarah Julien - conseillère municipale

Déborah Bonamy - conseillère municipale

Sur la liste Villars, naturellement

Lionel Ferrier – conseiller municipal

Maryline Mense – conseillère municipale

Le premier conseil municipal, qui s'est tenu le vendredi 20 mars, a élu le Maire, fixé le nombre d'adjoints et les a élus. De façon à poursuivre le travail de proximité et d'écoute débuté durant la campagne électorale, nous avons nommé un référent par hameau. Vous pouvez donc les contacter aux adresses suivantes, ou leur laisser un message auprès du secrétariat de la Mairie:

Nom du hameau	Référent	Adresse mail
Les Grands Cléments	Corinne Balazun	corinne.balazun@mairievillars84.fr
Les Eymieux	Hugues Leroyer	hugues.leroyer@mairievillars84.fr
Les Joumillons	Marlène Jean	marlene.jean@mairievillars84.fr
Les Marchands	Tristan Musso	tristan.musso@mairievillars84.fr
Les Petits Cléments	Christine de Kerviler	christine.dekerviler@mairievillars84.fr
Les Athénoux	Benoît Sautel	benoit.sautel@mairievillars84.fr
Les Benoîts	Magali Vanel	magali.vanel@mairievillars84.fr
Le Village	Sarah Julien	sarah.julien@mairievillars84.fr
Les Trécassats	Thomas Célié	thomas.celie@mairievillars84.fr
Les Baups	Déborah Bonamy	deborah.bonamy@mairievillars84.fr
La Fumeirasse	Romain Nicole	romain.nicole@mairievillars84.fr

A l'occasion de la campagne électorale, vous avez été nombreux à nous demander de la transparence. Dans cette optique, nous prenons la plume pour vous expliquer nos actions.

Budget 2026

Sitôt élus, une des premières priorités a été d'élaborer le budget 2026 de sorte à ce qu'il puisse être voté avant la fin du mois d'avril. Le calendrier électoral fait que parfois, il faut se montrer réactif !

Nous avons pris rendez-vous avec une conseillère aux décideurs locaux qui nous a dressé un état des lieux des finances de la commune et nous a prodigué de précieux conseils.

Trésorerie et endettement

Il apparaît tout d'abord que le taux d'endettement de la commune est tout à fait correct pour une commune de cette taille mais assez élevé si on le compare à la trésorerie dont elle dispose (à l'argent disponible dans les caisses).

La commune a contracté très récemment un nouveau crédit pour financer les travaux de rénovation de la maison sur la place du village et elle rembourse déjà 4 autres crédits. A titre d'exemple, l'emprunt contracté dernièrement représente un montant de 330 000 € et entraînera un coût total d'intérêts estimé à environ 100 000 €.

D'après la conseillère des finances publiques, la commune pourrait fonctionner confortablement avec une trésorerie deux fois moins élevée que ce dont elle dispose actuellement. Le dernier emprunt était nécessaire pour financer l'ensemble des travaux de rénovation, mais son montant aurait pu être moindre, ce qui aurait diminué significativement son coût. Le fait qu'une partie de l'argent se trouvant dans les caisses ne nous appartienne pas nous oblige à en garder une certaine quantité de côté pour s'assurer de pouvoir honorer les échéances futures, les recettes récurrentes de la commune ne nous garantissant pas de pouvoir y parvenir à elles seules.

En vue de limiter le coût des crédits, nous allons étudier avec les banques concernées la possibilité de renégocier ou racheter certains anciens crédits et les conditions dans lesquelles cela pourrait être envisagé. Si les conditions sont favorables, cela permettra de réduire les charges récurrentes des années à venir.

Fiscalité

Fiscalement parlant, nous avons également choisi de modifier le taux de la taxe foncière pour le non bâti (TFPNB) qui était plutôt élevé à Villars (71,10 %) en comparaison avec la moyenne du département (56,30 %) ou la moyenne nationale (51,19 %). Cet impôt concerne tous les propriétaires de parcelles, et particulièrement les agriculteurs.

Nous avons décidé de l'abaisser à 45 %, ce qui permettra d'alléger cette charge fiscale pesant sur les Villarrois.

S'agissant de l'impôt local qui « rapporte » le moins à la commune, cette baisse représente un manque à gagner très faible au regard de l'ensemble de la recette fiscale et n'impactera donc que très peu le budget communal.

Nous ne touchons pas les autres taxes perçues par la commune, la taxe foncière sur le bâti (TFPB) et la taxe d'habitation (TH) étant nettement inférieures à la moyenne des autres communes. Seule la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) reste plus élevée que la moyenne, nous étudierons la question l'année prochaine. Il nous paraissait équitable d'avoir une approche comparative des taux applicables au niveau national pour avoir une action utile et proportionnée.



Investissements

Comme annoncé dans notre programme, nous souhaitons faire en sorte que l'Auberge du Villarsois reprenne vie. Nous avons la possibilité de l'acheter et nous avons prévu pour cela une enveloppe de 200 000 € qui couvre l'ensemble des frais. 70 % de ce montant devrait être pris en charge par la subvention Contrat Vaucluse Ambition (CVA) attribuée par le département (sous réserve d'obtention).

Nous avons également comme projet de redonner vie à l'ancienne école des Grands Cléments et ferons pour cela un appel à projets. Mais la toiture du bâtiment semble en très mauvais état et se dégrade chaque année un peu plus. Il sera vraisemblablement nécessaire d'intervenir assez rapidement, ce qui sera utile quel que soit l'usage futur du bâtiment. Nous avons ainsi prévu au budget un investissement de 100 000 € à ce titre, 70 % de ce montant étant à nouveau éligible à la subvention CVA (sous réserve d'obtention).

Nous allons poursuivre le projet de construction d'un parking à l'entrée du village. Des études avaient été faites par la précédente municipalité, nous allons nous charger de sa réalisation et en profiterons pour faire quelques adaptations pour le rendre davantage polyvalent, plus respectueux de l'environnement et plus durable (sol qui bouge) en le revêtant de gravier fin au lieu du goudron initialement prévu. Cela permettra également de réduire un peu son coût, même si la hausse des prix causée par le contexte international absorbera malheureusement une partie des économies réalisées. Nous avons prévu un investissement de 290 000 € parmi lesquels 87 000 € sont théoriquement éligibles à des subventions que nous espérons obtenir et nous recherchons d'autres subventions pour réduire l'impact de ce projet sur les finances de la commune.

Rénovation de la maison sur la place

La mairie a lancé, il y a quelques années, un projet de rénovation de la maison sur la place du village, juste devant la fontaine. La livraison des travaux a connu des retards qui ont fait que nous avons dû intervenir dans la dernière ligne droite du projet.

L'objectif était de créer deux logements municipaux ayant un accès à une cour intérieure partagée. Au regard de ce que nous constatons, ce chantier aura connu plusieurs difficultés, notamment au regard de son coût global (plus de 500 000 €) :

- des retards importants dans la réalisation des travaux ;
- des finitions qui ont nécessité des reprises ;
- un dépassement budgétaire significatif par rapport aux estimations initiales.



Nous avons cherché à comprendre les différentes difficultés rencontrées au cours du chantier et plusieurs facteurs semblent avoir contribué à cette situation :

- une sous-estimation initiale du coût global du projet ;
- des ajustements techniques nécessaires en cours de chantier ;
- des contraintes techniques et réglementaires ayant conduit à des arbitrages complexes ;
- des choix orientés vers la performance énergétique et environnementale du bâtiment ;
- certaines différences entre les aménagements réalisés et les plans initiaux ayant nécessité des actions complémentaires tant sur le plan technique que juridique.

Les artisans ayant participé au chantier ont dû composer avec ces contraintes et des ajustements leur ont été demandés afin d'améliorer certains points avant la finalisation définitive du projet. Fort heureusement, l'ensemble des acteurs de ce projet se sont montrés conciliants afin de permettre à notre commune de recevoir enfin l'ouvrage.

Fête votive

Compte tenu des délais courts pour l'organisation et de la volonté de chacun de retrouver cet évènement familial et convivial, nous avons décidé que la Mairie et le Comité des fêtes organiseraient conjointement la fête votive.

La Mairie prend en charge les dépenses des spectacles et du feu d'artifice. Les opérations financières apparaîtront directement dans les comptes de la municipalité et seront ainsi consultables publiquement.

Christine de Kerviler est en charge de l'évènement dans son rôle de conseillère déléguée à la culture et aux festivités.



Sécurité au city stade

Nous sommes en train d'établir un partenariat avec la brigade de gendarmerie pour améliorer la sécurité autour du city stade de la Satine, surtout les soirées d'été. L'idée est qu'ils viennent patrouiller régulièrement, qu'ils nous conseillent ou nous informent de ce qu'ils constatent et que nous restions en contact régulier à ce sujet. L'incivilité doit être combattue et c'est en ce sens qu'une charte a été établie.

Le point sur d'autres projets

Nous avons lancé le processus d'achat de l'Auberge du Villarsois, le projet devrait pouvoir se concrétiser d'ici à la fin de l'année après avoir reçu l'avis du Domaine sur la valeur du bien, étape obligatoire pour tout achat par une collectivité.

La chapelle Saint Roch a été rouverte après de longues années pendant lesquelles ses portes sont restées closes. Elle est à la disposition des associations gratuitement, tout comme la salle des fêtes que nous souhaitons rendre plus facilement accessible afin de faciliter l'organisation d'événements et contribuer ainsi à rendre le village plus vivant.

Dans cette même optique, l'église du village sera ouverte durant la période estivale permettant à chacun de profiter de cet élément central du patrimoine Villarsois et sur un aspect technique, l'église devrait être moins sujette à l'humidité.



Remerciements

Le pin situé au croisement de la rue de l'école et de la route du stade s'est effondré. Merci à Laurent Isnard d'avoir pris en charge les frais liés à son enlèvement. Enfin, le Maire souhaite remercier ses conseillers pour le travail effectué ces premières semaines de mandature et saluer l'engagement des personnels de Mairie (secrétaires, voirie, école) qui, fidèles à leurs postes, restent au service du collectif.

L'intégralité des délibérations du conseil municipal est accessible sur le site de la commune :
www.villars-en-provence.fr

Séance du 30 octobre 2025

Lors de cette séance du Conseil municipal, plusieurs points administratifs et décisions importantes ont été abordés.

Après l'ouverture de la séance à 19h00 et la désignation du secrétaire, le compte rendu de la réunion précédente a été approuvé. Madame le Maire a ensuite présenté plusieurs décisions prises dans le cadre de ses délégations, notamment :

- le recours à un avocat pour une procédure en justice,
- l'attribution de contrats d'assurance,
- l'exercice du droit de préemption sur certaines parcelles,
- et l'attribution d'une concession au columbarium communal.

Le Conseil a ensuite voté à l'unanimité la mise en place d'une indemnité de maniement de fonds pour les agents concernés (régisseurs), conformément à la réglementation en vigueur.

Autre décision importante : l'extension du dispositif indemnitaire RIFSEEP à la catégorie B, avec une revalorisation de certaines primes, afin d'harmoniser et valoriser les rémunérations des agents communaux.

Séance du 3 décembre 2025

Le Conseil municipal s'est penché sur un projet structurant pour le territoire : la création d'un axe cyclable reliant plusieurs communes du Pays d'Apt Luberon (Apt, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars).

L'objectif est de favoriser les déplacements quotidiens à vélo en mutualisant les moyens techniques et financiers. Pour cela, un groupement de commandes est mis en place, coordonné par la Communauté de communes. Chaque commune reste toutefois responsable de l'exécution et du financement des travaux sur son territoire.

Le Conseil a également validé le principe de confier la conduite opérationnelle du projet (études et travaux) à la SPL Territoire Vaucluse.

Ces décisions ont été adoptées à l'unanimité, incluant l'autorisation donnée au Maire de signer les documents nécessaires.

Enfin, une décision modificative du budget 2025 a été votée. Elle vise à ajuster certaines lignes budgétaires suite à une légère différence constatée dans les montants perçus (notamment du FPIC) et à intégrer des intérêts d'emprunt, tout en équilibrant les comptes.

LES ASSOCIATIONS

La Mairie met désormais gratuitement à disposition des associations la salle des fêtes et la chapelle Saint-Roch, afin de soutenir et dynamiser le tissu associatif local.

Du côté de la bibliothèque

Pour tous les goûts et tous les âges, la bibliothèque vous propose une sélection de trois ouvrages à découvrir sans tarder !

1. Mi-mouche (bande dessinée) : coup de poing et émotions

Colette encaisse tout : moqueries, trahison, interdits. Mais quand l'occasion se présente de remonter sur le ring, elle n'hésite pas. Mi-mouche est une bande dessinée percutante sur le harcèlement, le courage et la passion. Entre humour et émotion, on suit une héroïne déterminée à reprendre sa place, gants aux poings.

2. La très catastrophique visite du Zoo – Joël Dicker (roman)

Un zoo, une sortie scolaire, quelques jours avant Noël... et un drame qui marque toute une ville. Pendant des années, personne ne saura ce qu'il s'est réellement passé. Jusqu'à aujourd'hui.

Avec ce roman haletant, Joël Dicker signe un récit captivant, à la fois mystérieux et accessible. Suspense, secrets et révélations s'entremêlent dans ce livre impossible à lâcher — à mettre entre toutes les mains !

3. Jacaranda – Gaël Faye (roman)

Dans ce roman puissant, Gaël Faye raconte l'histoire de Milan, un jeune Franco-Rwandais en quête de ses racines. Marqué de loin par le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, il grandit avec des silences familiaux difficiles à comprendre. Devenu adulte, il part au Rwanda pour affronter cette histoire et tenter d'en saisir les blessures.

Entre mémoire, transmission et reconstruction, ce récit bouleversant explore à la fois une quête personnelle et le chemin d'un peuple vers la guérison.

La bibliothèque vous accueille les mercredis et vendredis de 15h30 à 17h30 (en hiver) et à partir du 1er juillet jusqu'à fin septembre de 17h à 19h. Contact : bibli.villars84@orange.fr

Un atelier d'écriture convivial à Villars

Un atelier d'écriture animé par Muriel Seck se tient chaque vendredi après-midi à la chapelle Saint-Roch, de 14h à 16h30. Gratuit et ouvert à tous les âges, cet atelier rassemble entre 8 et 10 participants, hommes et femmes, dans une atmosphère chaleureuse où la convivialité est au cœur des échanges. À l'origine de cette initiative, Muriel Seck, forte d'une expérience professionnelle comme scénariste pour le cinéma et la télévision, ainsi que d'un riche parcours dans divers ateliers d'écriture de la vallée du Jabron et du pays d'Apt. Elle propose aujourd'hui aux habitants de Villars un espace d'expression accessible, loin des appréhensions parfois liées au souvenir du cadre scolaire. Comme elle le confie : « Lorsque j'ai monté cette association, certaines personnes n'osaient pas, de peur que cela leur rappelle l'école. »



Ici, quelques règles simples garantissent le bon déroulement des séances : le partage des textes produits et, surtout, une écoute bienveillante. Chacun est libre d'écrire à son rythme, sans jugement.

Les séances débutent généralement par une lecture d'ambiance, destinée à plonger les participants dans une posture d'écrivain. S'ensuivent différents exercices ludiques et stimulants : associations de mots et d'idées, écriture à partir d'un thème inspiré d'un texte, ou encore poursuite d'une amorce de phrase. L'un des exercices phares repose sur le principe de l'écriture « orphique » : écrire sans s'arrêter et sans se retourner (se relire ou se corriger). Cet exercice est directement inspiré de la légende de la mythologie d'Orphée, musicien de talent dont l'épouse Eurydice meurt le jour de son mariage. Pour la ramener à la vie, Orphée devra jouer sans s'arrêter des Enfers jusqu'à son retour dans le monde des vivants.

Cet atelier est une belle invitation à explorer sa créativité dans un cadre simple et accueillant. Muriel Seck au 06 80 76 52 90.

Li Belugo : convivialité et dynamisme au rendez-vous

L'association Li Belugo continue de faire vivre le lien social avec énergie et bonne humeur. Sous l'impulsion de sa présidente Marilou Reboul, accompagnée de Roger Legier et Elisabeth Berrin, elle propose aux anciens un programme varié mêlant rencontres régulières, animations et sorties.

Depuis le début de l'année, les adhérents se retrouvent chaque semaine autour des traditionnels lotos et concours de belote, véritables moments de partage. Le premier trimestre a également été rythmé par des temps forts conviviaux : galette des rois, goûters, journées à thème et repas ont renforcé la dynamique du groupe.

Les sorties rencontrent toujours un vif succès. Plus d'une cinquantaine de participants ont ainsi pris part à une excursion à Arles ou encore à une journée cabaret à Venelles. L'association facilite ces escapades en prenant en charge le transport en autocar, permettant à tous d'en profiter pleinement. Le séjour en Italie, à la découverte des Cinque Terre, a constitué un autre moment marquant de ce début d'année.



Fidèle à son esprit de convivialité, Li Belugo veille à proposer des activités accessibles et diversifiées. Une récente escapade à Marseillan, incluant une balade en bateau, illustre cette volonté d'offrir des moments de détente privilégiés à ses membres.

Les mois à venir s'annoncent tout aussi attractifs. Parmi les rendez-vous phares, plusieurs repas festifs comme la paella ou l'aïoli devraient rassembler de nombreux participants. Une escapade en Aveyron, avec la découverte du viaduc de Millau et des caves de Roquefort, figurent également au programme.

À l'approche de l'été, des moments simples et chaleureux seront proposés, comme un pique-nique partagé ou encore un loto en plein air, devenu un rendez-vous incontournable. Déjà, des projets se dessinent pour la rentrée, avec notamment une visite des Baux-de-Provence.

À travers ses nombreuses activités, Li Belugo confirme son rôle essentiel dans la vie locale : créer du lien, rompre l'isolement et offrir à chacun des instants de convivialité. Une association dynamique qui ne cesse de rassembler.

La Boule Amicale : tradition, convivialité et passion au cœur de Villars

Plus ancien club de pétanque du Vaucluse, la Boule Amicale fait la fierté de notre village depuis sa création en 1931. Installée sur l'un des plus beaux boudodromes du département, elle continue de faire vivre avec passion l'esprit du jeu provençal et de la pétanque, dans une ambiance chaleureuse et authentique.

Le 15 mars dernier, le club a eu l'honneur d'accueillir le premier tour de Coupe de France qui l'opposait à l'équipe de Bédarrides. Malgré un cadre idéal et une belle mobilisation des supporters, les Villarsois n'ont malheureusement pas réussi à s'imposer. Mais qu'importe le résultat : la convivialité, le fair-play et le plaisir de jouer étaient bel et bien au rendez-vous, confirmant une fois encore les valeurs fortes du club.

La Boule Amicale, c'est aussi une animation régulière tout au long de l'année. Chaque samedi, un concours ouvert aux licenciés permet de rassembler joueurs confirmés et passionnés dans une ambiance toujours aussi sympathique, sauf les 6 et 20 juin où il sera la veille au soir en semi-nocture (vendredis 5 et 19 juin). Le 13 juin à 15h elle organisera également un concours au calendrier, le challenge Yvette JEAN.

Enfin, la Boule Amicale participera activement à la fête votive de Villars avec plusieurs rendez-vous placés sous le signe de la convivialité et du jeu provençal. Il y aura un concours en doublettes le samedi 18 juillet à 15h, un concours en tête à tête le dimanche 19 à 9h suivi d'un concours mixte (2 hommes / 1 femme) à 15h. Le lundi 20 juillet, place au jeu provençal dans une ambiance festive accompagnée de la traditionnelle soupe au pistou préparée par Alain MASSEL en personne.

De beaux moments de partage en perspective entre passion de la pétanque et plaisirs gourmands !



Guillaume JEAN, Ollivier MASSEL, Serge MONNERON, Jean-Baptiste IMBERT, Pascal IMBERT, Axel DOUAOUA

La Villarsoise



La Villarsoise a une nouvelle fois confirmé son succès, portée par l'énergie communicative de son organisateur, Jean-Paul Matiello, boulanger aussi passionné de sport que de partage.

Le 25 janvier, près de 500 coureurs — soit 150 de plus que l'an dernier — se sont élancés sur les sentiers variés de cette course nature devenue incontournable.

Six parcours étaient proposés, offrant une expérience adaptée à tous : marcheurs, enfants et coureurs aguerris ont trouvé leur bonheur sur des boucles allant de 7 à 28 km. Des ocres de la Plaine jusqu'aux hauteurs des Esfourniaux, où 20 cm de neige attendaient les plus téméraires, les paysages ont su récompenser les efforts. Mention spéciale pour la Woof, une épreuve conviviale permettant de courir avec son fidèle compagnon à quatre pattes.

Face aux conditions hivernales, un plan grand froid a été déployé afin d'assurer la sécurité de tous. Quatre ravitaillements, stratégiquement placés — au hameau des Jean-Jean, aux aiguiers d'Auribeau, aux Esfourniaux et à l'arrivée — ont permis aux participants de reprendre des forces. Un très grand merci aux 70 bénévoles qui ont su faire de la Villarsoise un rendez-vous authentique et fédérateur en Pays d'Apt !

Les Écuries de la Plaine

Aux Écuries de la Plaine, l'énergie ne faiblit pas ! Depuis décembre, les cavaliers de l'association enchaînent avec enthousiasme les concours internes. Ces rendez-vous, ouverts au public, sont de véritables moments de convivialité où chacun peut venir encourager les participants et découvrir l'univers équestre. Prochaine date à noter : le 14 mai, avant une grande finale qui se tiendra le 13 juin.

Fondée en 2021 par Anna Jouval, l'Association des cavaliers de la Plaine rassemble aujourd'hui 70 licenciés sur un domaine de 5 hectares, à la Plaine, à Villars. Très investie dans la vie locale et auprès des acteurs du Pays d'Apt, Anna développe de nombreuses actions. Les écuries accueilleront prochainement des classes de maternelle et de CM pour des stages poney, et organiseront également une journée dédiée aux aînés : le 19 mai, une vingtaine de résidents de l'EHPAD La Bastide des Lavandins à Apt viendront découvrir les joies du monde équestre.

L'été, place à l'aventure ! Un centre pluriactivité est proposé aux plus jeunes, en partenariat avec Mobibase d'Apt, Koh Lant'Apt ou encore Pégase Paintball, pour des

Enfin, ne manquez pas le 27 juin, à l'occasion de la Journée nationale des écuries : Anna et son équipe vous donnent rendez-vous pour un spectacle mêlant voltige, dressage et parcours. Que vous soyez cavalier ou simple curieux, les Écuries de la Plaine vous ouvrent grand leurs portes !



Contact : 06 45 54 01 82 – ecuriedelaplane.ffe.com – anna.jouval@gmail.com

L'APE et la vie de l'école

Manon, Christelle, Anna et Lucile, toutes mamans d'enfants scolarisés à l'école de Villars, ont choisi de consacrer une partie de leur temps libre à faire vivre l'Association des Parents d'Élèves.

En plus de leur travail et de leur vie de famille, elles s'investissent avec énergie et enthousiasme pour organiser des événements destinés aux enfants de l'école : Halloween, carnaval, fête de l'école, vide-grenier...

Derrière chaque événement se cachent des heures de préparation : démarches administratives, courses, communication, fabrication de décors, création de costumes, cuisine, installation et rangement le jour J... Un investissement important, porté par une seule envie : offrir aux enfants des moments de joie et des souvenirs inoubliables. Car qui ne se souvient pas de son premier carnaval, de ses fêtes d'école ou des moments partagés avec ses copains ? Ces instants précieux participent à la magie de l'enfance. Ils donnent aux enfants des étoiles dans les yeux, leur permettent de créer des souvenirs heureux et renforcent leur attachement à leur école, à leur village et à leurs amis.

Au-delà des événements festifs, l'APE contribue également au financement de sorties scolaires, d'activités et de matériel pour améliorer le quotidien des élèves. L'association rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Même une aide ponctuelle peut faire une vraie différence pour continuer à proposer de beaux projets aux 80 élèves de l'école.

Au programme de cette fin d'année : la visite des mines de Bruoux avec les quatre classes, le vide-grenier de l'APE le 7 juin dans la cour de l'école (en lien avec celui d'Objectif Villars dans les rues du village), et enfin, le 23 juin, à l'occasion de la kermesse de l'école, un spectacle ouvert à tous sur la place de la fontaine autour de la comédie musicale Mary Poppins.

Contact : ape.ecole.villars@gmail.com

Société de chasse



Fin avril, les membres de la Société de chasse de Villars se sont mobilisés pour une opération de débroussaillage des chemins du secteur. Un engagement concret au service de tous, puisque ces sentiers sont empruntés toute l'année par les randonneurs, promeneurs et amoureux du Luberon. Grâce à cette action bénévole, l'accès aux parcours est facilité et la nature mieux préservée.

L'association rappelle également l'importance de la formation obligatoire suivie par l'ensemble des chasseurs. Ce rendez-vous essentiel permet de réviser les règles de sécurité fondamentales, d'adopter les bons réflexes sur le terrain et de renforcer les comportements responsables. Parmi eux : ramasser les cartouches usagées, respecter l'environnement et partager l'espace naturel avec courtoisie.

Autant de gestes simples qui participent à une pratique encadrée et respectueuse.

Incendie de la rue Neuve

Lundi 30 mars, en milieu d'après-midi, un élan de solidarité et de courage s'est exprimé avec une simplicité remarquable au cœur du village.

Alors qu'ils travaillaient à la pose de panneaux solaires sur une toiture, Abid Amir et Mickaël Mancebon ont été alertés par une odeur suspecte et un filet de fumée s'échappant d'une maison voisine, située à deux toitures de là. Sans hésiter, ils préviennent les pompiers ainsi que le personnel municipal, Alex et Christophe, avant d'agir eux-mêmes.

Une échelle est rapidement installée le long de la façade. Dans un geste aussi spontané que déterminé, Abid Amir pénètre dans l'habitation et porte sur son dos Monsieur Gérard Molinas, 84 ans, pour le mettre en sécurité. La famille Molinas les remercie chaleureusement pour ce geste et remercie également les pompiers qui sont intervenus rapidement.

Au-delà des faits, cet épisode rappelle combien l'attention portée aux autres, la réactivité et l'entraide peuvent, en quelques instants, faire toute la différence. Dans la discrétion d'un après-midi ordinaire, ce sont des valeurs essentielles — solidarité, courage et humanité — qui se sont pleinement exprimées.



Le Maire réaffirme son soutien aux sinistrés et aux riverains et les remercie pour leur bienveillance et leur compréhension.

Exposition : Cercle généalogique du Vaucluse



Depuis 1982, le Cercle Généalogique de Vaucluse et Terres adjacentes fait vivre la mémoire de nos familles avec passion. À travers le relevé des registres paroissiaux, d'état civil et des actes notariés, mais aussi grâce à l'entraide, au partage de ses travaux et à ses formations, l'association accompagne toutes celles et ceux qui souhaitent partir à la découverte de leurs racines.

Avis aux curieux, passionnés ou simples amateurs d'histoires familiales : le Cercle, installé à Avignon au Pôle des Patrimoines de Vaucluse – Mémento, vous donne rendez-vous à Villars les 20 et 21 juin 2026 pour un week-end entièrement dédié à la généalogie !

Au programme : une exposition captivante intitulée « La généalogie, une aventure au fil des siècles », des arbres familiaux à explorer, et peut-être même des cousins à retrouver ! Tout au long du week-end, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, la salle de conseil de la Mairie vous ouvre ses portes pour échanger, partager vos souvenirs, apprendre à construire votre généalogie, organiser vos recherches et poser toutes vos questions.

Moment fort du week-end : le samedi à 11h30, l'inauguration officielle, avec la remise des relevés des registres paroissiaux de 1592 à 1792 de Villars, patiemment réalisés par les bénévoles de l'association.

Venez nombreux vivre cette belle plongée dans le passé... et redonner vie à vos ancêtres !

Entrée libre et gratuite – retrouvez plus d'informations sur cette association sur www.cgvaucLUSE.org

Des visages d'hier et d'aujourd'hui qui font battre le cœur de notre village.
Des histoires simples, sincères... et toujours pleines de vie.



Née en 1937, Rosette arrive à Villars en 1942. À l'époque, elle fuit avec sa famille l'occupation de la région de Menton par l'armée italienne. Prise en charge par la Croix-Rouge, elle est accueillie chez les Jallais et rejoint les bancs de l'école des Grands Cléments. C'est là qu'elle croise un certain Émile, dit Mimile, de trois ans son aîné... sans se douter encore de la suite !

Après l'école, Rosette travaille dur : pension chez les Agnel, coups de main dans les fermes d'Apt et de Villars... une vie bien remplie. De son côté, Mimile né en 1933, pédale tous les matins jusqu'à Apt pour son apprentissage en ferronnerie. Mais il trouve quand même le temps de faire une petite pause : au croisement de la route de la Royas et des Petits Cléments, là où Rosette garde les brebis. Petit à petit, les discussions deviennent rendez-vous... et le reste, comme on dit, coule de source ! Ils se marient en 1954. Rosette le raconte encore avec un sourire malicieux : « On était pressés ! » À eux deux, ils n'ont même pas quarante ans quand ils passent devant Monsieur le Maire. Aujourd'hui, cela fait près de 72 ans qu'ils sont mariés... et ça se voit : toujours attentionnés l'un envers l'autre, ils font plaisir à voir.

Installés dans la maison familiale des Petits Cléments, ils évoquent avec émotion les grandes tablées, les fêtes de hameaux et cette ambiance conviviale qui faisait le charme d'autrefois. Mimile se souvient notamment des processions jusqu'à la chapelle Saint-Pierre, mais aussi d'anecdotes étonnantes : comme ces Annamites venus couper du bois dans la forêt des Grands Cléments, qui lui fabriquent en un clin d'œil des semelles en bois ! Ou encore la rénovation de la croix à l'entrée du hameau, parmi les nombreuses réalisations qui témoignent de son savoir-faire de ferronnier.

Rosette, elle, n'a jamais eu peur de l'effort. Pendant près de 40 ans, elle travaille à Aptunion, souvent sur des postes « réservés aux hommes » : porter des cagettes pleines de fruits, par exemple. Mais ça ne l'effraie pas. Élevée dans le goût du travail bien fait, elle garde surtout de cette époque le souvenir de relations simples, directes... et profondément humaines.

La croix des Petits Cléments réalisée par
Emile Laurent en 2007



Autre figure Villarsoise, autre génération mais avec une même envie de partager!



À Villars, certains parcours étonnent autant qu'ils inspirent. Celui de Zak en fait incontestablement partie.

Rien ne le destinait, en apparence, au monde agricole : après une brillante carrière de dentiste, il a choisi de tourner une nouvelle page de sa vie pour se consacrer à un métier essentiel, profondément ancré dans le réel et au service de tous. Un choix de cœur, guidé par ses convictions et par l'attachement qu'il porte depuis longtemps au Luberon, cette terre qu'il connaît bien et qu'il a décidé de faire sienne. Installé face au lavoir des Grands Cléments, Zak incarne aujourd'hui une belle énergie nouvelle pour notre commune.

Avant de se lancer, il ne s'est pas contenté de rêver : il s'est formé avec sérieux en obtenant un BPREA, diplôme de référence dans le secteur agricole. Une étape décisive qui l'a conduit à reprendre, après Dany Dorfin, l'exploitation des Trécassats. Depuis, il y cultive bien plus que des légumes : il y fait pousser une certaine idée de l'avenir, fondée sur le respect de la terre, la qualité des produits et le lien humain.

En reprenant également l'AMAP du Pays d'Apt, Zak distribue chaque semaine entre 70 et 80 paniers de légumes. Et quels légumes ! Produits en agriculture biologique, sans traitement, forcément de saison, ils reflètent sa conviction profonde : bien manger doit être accessible au plus grand nombre. Chez lui, pas de standardisation, mais de la diversité, du goût et de la fraîcheur. Avec 45 cultures différentes et pas moins de 33 variétés de tomates, les amateurs de saveurs authentiques ont de quoi se réjouir.

Attaché au circuit court, Zak travaille en partenariat avec Luberon Bio à Apt ainsi qu'avec de nombreux restaurants du secteur. Mais son ambition va encore plus loin : fédérer les producteurs de Villars afin de proposer aux habitants un panier complet mêlant légumes, miel, fromages et autres trésors locaux. Une initiative qui illustre parfaitement son sens du collectif et sa volonté de faire vivre les richesses de notre territoire.

Car Zak est aussi un homme de partage. Son enthousiasme communicatif et son goût de la transmission se retrouvent dans les rendez-vous qu'il prépare pour les mois à venir. Le 14 juin, il animera une conférence sur la souveraineté alimentaire en partenariat avec Terres de Liens. En juillet, le Vélo Théâtre d'Apt tiendra son assemblée générale sur l'exploitation. Enfin, en septembre, l'opération départementale « Fermes ouvertes », soutenue par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, permettra au public de découvrir les lieux, d'échanger autour de bonnes recettes et, bien sûr, de déguster les productions maison. Avec Zak, Villars cultive plus que des légumes : il cultive l'avenir, le lien entre les générations et le plaisir simple de se retrouver autour de bons produits.

Contact : Zak-Emmanuel 06 40 44 77 05



Une randonnée accessible à tous autour de Villars (7,5 km)

Envie d'une balade au cœur des paysages provençaux, entre vignes, cerisiers et petits hameaux typiques ? Cette randonnée de 7,5 kilomètres, accessible à tous, est idéale pour profiter d'un moment de détente en pleine nature.

Chacun peut avancer à son rythme : il ne s'agit pas d'une course, mais d'un moment de découverte et de plaisir. Pensez à vous équiper correctement : prévoyez de l'eau en quantité suffisante, adaptez votre tenue à la marche ainsi qu'aux conditions météorologiques du jour.

Itinéraire

Le départ s'effectue depuis l'église du village. De là, dirigez-vous vers le sud et empruntez la route qui descend vers l'école. Dans le virage, prenez le chemin du Boy, un chemin en gravier qui descend rapidement en longeant des vignes sur la gauche.

Au fil de la descente, vous apercevrez sur votre gauche les hameaux des Eymieux et des Athénoux. Continuez tout droit sur ce chemin pendant environ un kilomètre jusqu'à atteindre une petite route goudronnée.

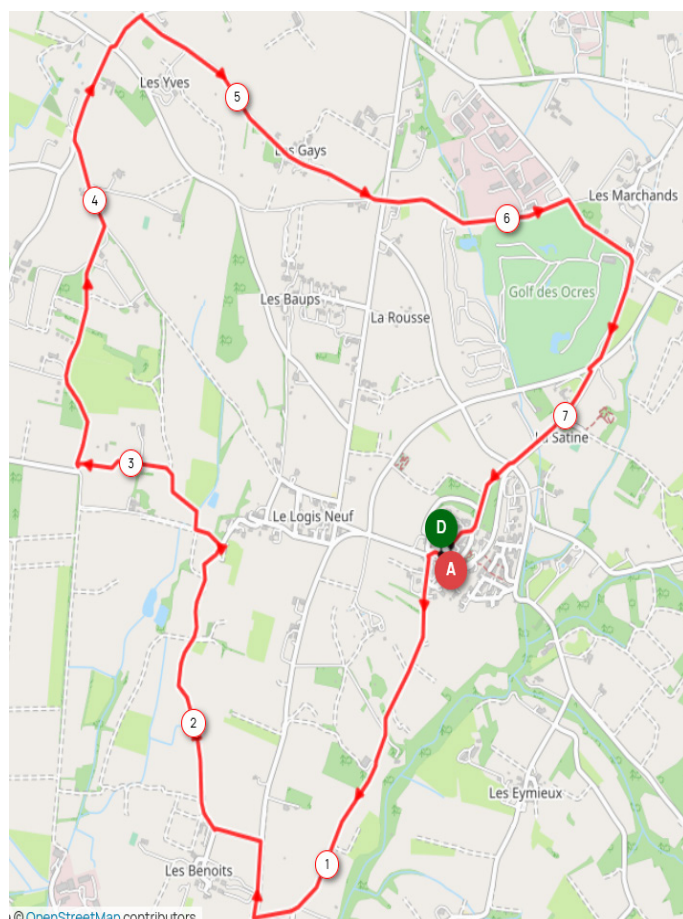
Tournez alors à droite. Après environ 150 mètres, vous rejoignez la route reliant Apt et Villars. Suivez-la sur la droite en cheminant en bordure des vignes, puis traversez la D111 sur la gauche en direction du hameau des Benoîts, situé à une centaine de mètres.

Laissez ce hameau sur votre gauche et empruntez le chemin de terre qui descend sur la droite avant de remonter vers le nord. À proximité du Logis Neuf, dirigez-vous vers la gauche en suivant le balisage jaune. Vous arriverez sur un petit chemin de terre serpentant le long de cerisiers.

Avant d'atteindre le mur qui encadre le château de Bourgane, prenez à droite et poursuivez sur un bon kilomètre. Vous déboucherez alors sur une route goudronnée.

Empruntez-la vers la gauche, puis, 200 mètres plus loin au croisement, tournez à droite. Continuez jusqu'au premier carrefour et prenez à droite pour revenir vers le hameau des Gays.

Traversez le hameau jusqu'à la route et prenez en face le chemin des carrières, qui passe à proximité du golf de Villars. Depuis ce carrefour, dirigez-vous vers la droite pour regagner Villars, situé à environ 800 mètres. Cette boucle offre une belle diversité de paysages et constitue une sortie idéale pour les familles, les marcheurs occasionnels comme les amateurs de balades tranquilles.



Le QR code de la randonnée

A VOS AGENDAS

Rapprochez-vous dès maintenant du petit Villarsois pour communiquer vos prochains événements :
petit.villarsois@mairievillars84.fr

Mai

8 mai - cérémonie du souvenir

8 mai - concours de pétanque au Château de Mille

29 mai - présentation de la Mairie (personnel et élus)
pizza / rock & roll - place de la Fontaine à partir de 18h30

Juin

7 juin - vide grenier et vide poussette

20 et 21 juin - exposition du cercle de généalogie

23 juin - fête de l'école

27 juin - journée nationale des écuries (spectacle de dressage et voltige) - Ecuries de la Plaine

Juillet

17, 18 et 19 juillet - fête votive

Merci d'être venus si nombreux le 8 mai à la cérémonie
du souvenir !





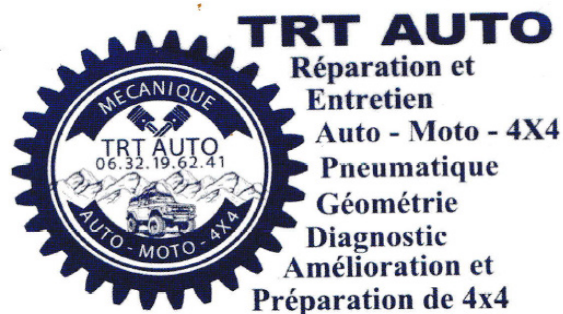
SARL SALLIER ÉLECTRICITÉ

Frédéric SALLIER

☎ 06 61 84 60 27

✉ sarlsallier@gmail.com

📍 400, Route des Trécassats
84400 VILLARS



JARDINIER PAYSAGISTE Adrian Tanguy

CRÉATION & ENTRETIEN DE JARDINS:

- Conception paysagère personnalisée
- Entretien complet de vos espaces verts
- Tonte, taille, désherbage, arrosage

Bénéficiez du crédit d'impôt
-50% sur votre facture

Basé à Gargas (84400)

06 08 18 68 74

tanguy.adrian@outlook.fr



Création - Entretien Parcs & Jardins - Elagage

Hugo Sarrazin

Jardinier Paysagiste

✉ hugopaysage84@gmail.com

☎ 06 76 16 20 39

TRI'S RÉNOV MENUISERIES

BOIS - ALU - PVC

Fenêtres - Baies vitrées - Volets - Stores - Vérandas - Portails

Création - Fabrication - Installation



SOLABAIE APT

Ouvert du lundi au vendredi
de 14h à 18h

06 10 49 40 52
ch.peclet@gmail.com

Show-room

ZAC du Pied Rousset - 2884 route de la Pioche
84 220 ROUSSILLON - solabaie.fr



D K Par K Electricité

07 70 70 94 61

Installations & Dépannages Electriques
Logement / Commerce / Petit Tertiaire
Automatisme
Installations et Maintenance de Bornes de charge
Installations et Maintenance d'Adoucisseurs
Petite plomberie

Philippe de KERVILER : philippe.dekerviler@orange.fr



Débonah Esthétique
Esthéticienne
06.65.90.86.39

62 Rue Neuve
84400 Villars

Mail: debonah.bonamy@yahoo.com



Jérôme GIGANTE

JARDINIER - PAYSAGISTE

ENTRETIEN ESPACES VERTS

- Tonte de pelouse, débroussaillage, tailles diverses
- Entretien des massifs
- Petits travaux de peintures

ENTRETIEN TOMBES FUNERAIRES

- Entretien des tombes
- Désherbage et nettoyage avec produits écologiques
- Fleurissement

Basé à Villars
J'interviens dans une rayon de 20 kilomètres autour d'Apt
06.03.02.34.20
gigantejerome@orange.fr

VILLARS

EN LUBERON



ETAT CIVIL

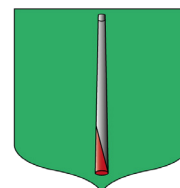
Décès	René JOUVAL décédé le 25 décembre 2025
Naissances	Mylan MAERO né le 1er février 2026 Lucas FORT né le 30 mars 2026
Mariage	Vanessa HOYO et Olivier CHOLLEY le 9 mai 2026

COMITE DE REDACTION

Hugues Leroyer, Benoit Sautel, Tristan Musso, Marlène Jean et Nicolas Remiche

Ce journal est consultable et téléchargeable sur le site de la Mairie.
Un article, une suggestion, une remarque ? Contactez-nous !

Mairie de Villars - 04 90 75 40 01 - www.villars-en-provence.fr
petit.villarrois@mairievillars84.fr



**Mairie de
VILLARS**